

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

« Norton Capital Lending » n'est pas autorisée à exercer les activités d'une société de prêt en Ontario

Le 12 mai 2014

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs que « Norton Capital Lending » n'est pas autorisée à exercer les activités d'une société de prêt en Ontario.

Cette société a fait de la publicité pour des prêts personnels sur son site Web, www.nortoncapitalendingontario.com. Lorsque les consommateurs entrent en contact avec cette société, celle-ci leur demande de remplir une première série de documents et de lui virer des fonds pour garantir le prêt. Des consommateurs ont signalé que, une fois qu'ils ont viré des fonds à la société, celle-ci a cessé de communiquer avec eux et le montant du prêt n'a jamais été déposé.

La société se vante de proposer des demandes en ligne « rapides et conviviales » ainsi qu'un processus d'approbation rapide. Les produits qu'elle annonce sont essentiellement des prêts personnels, des prêts sur salaire, des prêts à la rénovation résidentielle, des prêts-automobile et des prêts pour vacances familiales.

La société se vante d'accepter tous types de cotes de crédit et semble viser principalement les consommateurs ayant de mauvais antécédents de crédit.

En plus de son site Web, Norton Capital Lending a également publié un numéro de téléphone, le 1 800 569-8802, et une adresse :

16600, avenue Bayview
Newmarket (Ontario)

Les consommateurs devraient faire preuve de prudence si quelqu'un entre en contact avec eux au nom d'une société correspondant à cette description.

Les consommateurs qui contractent un emprunt auprès d'agents ou de sociétés qui ne sont pas autorisés à exercer leurs activités dans la province ne sont pas protégés en vertu de la [Loi sur les sociétés de prêt et de fiducie](#)  et de la réglementation qui régit les agents et les sociétés de prêt et de fiducie autorisés à exercer en Ontario.

Le site Web de la CSFO contient une liste de toutes les [sociétés de prêt et de fiducie](#) autorisées à exercer leurs activités en Ontario.

RENSEIGNEMENTS

Demandes de la part des médias

Kristen Rose

Téléphone : 416-226-7803

Courriel : Kristen.rose@fsco.gov.on.ca

Demandes de la part du public

1 800 668-0128
contactcentre@fscs.gov.on.ca

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude